

# Les entreprises s'ouvrent aux jeunes en décrochage

**Formation** ► Faciliter «l'immersion préprofessionnelle» des jeunes en décrochage scolaire dans le monde du travail. Voilà l'objectif du partenariat conclu entre le Département de l'instruction publique (DIP) et la section genevoise de la Fédération des entreprises romandes (FER). Un programme présenté hier, qui concerne déjà une vingtaine de jeunes et qui s'inscrit dans le cadre de la FO18, soit la formation obligatoire jusqu'à 18 ans. Entrée en vigueur en 2018 dans le canton, elle bénéficie aujourd'hui à 428 adolescent·es.

Encadrer les jeunes en rupture scolaire jusqu'à leur majorité pour les accompagner dans une formation certifiante ou dans la construction d'un projet professionnel réalisable est ainsi devenu une obligation constitutionnelle, relève Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP. Le département a d'abord développé ses structures à l'interne, «avant d'ouvrir vers l'extérieur avec le réseau associatif qui propose un encadrement pour les jeunes puis avec les entreprises», explique la magistrate socialiste. Un

passage important, assure la ministre de l'Instruction publique, car une expérience dans le monde du travail augmente significativement les chances de trouver un premier emploi.

D'où la collaboration avec la FER pour développer le programme «d'immersion préprofessionnelle» démarré en mars, avec 11 entreprises qui ont ouvert leurs portes à 18 jeunes. Ces stages particulièrement encadrés peuvent prendre divers formats, selon les besoins du ou de la jeune: un module «découverte», qui dure de une à

trois semaines, une formule «confirmation», qui s'étend sur quatre à huit semaines, ou une «intégration préprofessionnelle», qui va de trois à dix mois et est rémunérée à la hauteur d'un demi-salaire d'apprenti·e. Les candidat·es à l'immersion sont au préalable sélectionné·es par le DIP, qui les suit pendant le processus, explique Stéphanie Aubert Gillet, responsable de la structure FO18. Les entreprises, elles, «transmettent aux jeunes la base de leurs métiers et leur fournissent ensuite un rapport de stage», affirme Franck Sobczak, direc-

teur de la formation à la FER. Il se réjouit aussi que le programme donne déjà des résultats «inattendus». «Sur les 18 premiers jeunes qui participent, 7 ont déjà signé un contrat d'apprentissage» pour la prochaine rentrée, assure-t-il. Et d'ici là, ils et elles resteront en immersion en entreprise. Autre point intéressant: la plupart de ces jeunes engagé·es après seulement quelques semaines de stage avaient vu leur candidature rejetée lors d'une postulation classique sur CV, relève Stéphanie Aubert Gillet.

GUSTAVO KUHN